



Paris, le 10/04/2022

**ACTION SOCIALE**

## Augmentation du CESU Horaires Atypiques

Dans le cadre de la politique en faveur de l'égalité professionnelle et en complément de la politique de réservation de berceaux développée depuis plusieurs années au profit des enfants de leurs agents, le ministère de la Justice apporte une **aide à la parentalité**, sous la forme d'un **chèque emploi service universel (CESU) totalement préfinancé**. Le ministère finance **les titres CESU Horaires Atypiques** et **les titres Activités Périscolaires**.

Le CESU HA a montré sa nécessité pour les agents travaillant en horaires atypiques, cependant sa valeur n'a pas évolué depuis la création du dispositif. Aussi soucieux de mieux répondre aux besoins des agents, **le ministère de la Justice a revu à la hausse la valeur du CESU HA qui s'élève désormais à 400€ (200€ auparavant)**.

Dans ce cadre,

- **Pour les agents déjà bénéficiaires du dispositif** horaires atypiques en 2022 : **une dotation complémentaire de 200 euros** vous sera adressé directement dans les mêmes conditions que votre demande initiale (Cesu papier ou e-Cesu) **sans aucune démarche à effectuer**.

- **Pour les agents** qui ne sont pas encore bénéficiaires du dispositif et **qui souhaitent en bénéficier** : le formulaire de demande (situé dans la partie « Vos documents utiles») a été mis à jour par le prestataire UP et le **barème revu à la hausse**.

Celui-ci est téléchargeable sur le site internet de chèque domicile : <https://www.chèque-domicile-universel.com/client/cesu-ministere-justice/>

Vos représentants au conseil national  
d'action sociale CNAS Justice

*Pour toutes demandes en lien avec l'action sociale, n'hésitez pas prendre attache avec nos élus : [fsujustice.actionsociale@gmail.com](mailto:fsujustice.actionsociale@gmail.com)*

**Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire**

12-14 rue Charles Fourier – 75013 PARIS Tél : 07.69.17.78.42 – 07.83.93.41.44

Mail : [snepap@fsu.fr](mailto:snepap@fsu.fr) Site : <http://snepap.fsu.fr> <https://twitter.com/snepap>



**Secrétariat national du SNPES-PJJ/FSU**

54 rue de l'Arbre Sec 75001 Paris – Tél : 01.42.60.11.49 - Mail : [snpes.pjj.fsu@mailo.com](mailto:snpes.pjj.fsu@mailo.com)